Questions orales

les taux d'intérêt. Nous comptons y réussir au cours de la présente année.

LES VOIES ET MOYENS

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Finances et porte sur l'avis de motion de voies et moyens visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne le crédit d'impôt pour enfants.

Le ministre a dit que cette mesure permettra à 730 000 familles d'avoir droit au payment anticipé du crédit.

Quel sera exactement l'effet de cette modification sur une grosse famille canadienne, et combien d'enfants seront touchés?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Madame la Présidente, cette disposition prévoit un paiement anticipé plus généreux du crédit d'impôt pour enfants aux familles de trois enfants ou plus.

Le régime fiscal en sera plus équitable et les grosses familles recevront ce paiement anticipé au cours du mois de novembre. Cette disposition permettra à 70 000 familles de plus, ce qui représente environ 236 000 enfants, d'avoir droit au paiement anticipé.

Je voudrais vous faire remarquer que le coût de cette mesure sera reporté sur l'année suivante donc le moment choisi pour effectuer ce paiement a son importance. Il n'y aura pas d'augmentation du coût global pour le gouvernement.

[Français]

LA CENTRALE THERMIQUE NAZARETH

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Madame la Présidente, je veux d'abord féliciter le ministre du Travail pour sa nomination additionnelle à titre de ministre d'État (Transports), et je voudrais lui demander s'il acceptera d'intervenir immédiatement auprès du Canadien National pour les empêcher de compléter une vente. En effet, cette corporation de la Couronne veut vendre sa centrale thermique Nazareth de Montréal à un prix absolument déraisonnable, ridicule, qui est tel qu'on a l'impression qu'il s'agit d'une vente de garage.

L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail et ministre d'État (Transports)): Madame la Présidente je remercie mon collègue de ses félicitations que j'accepte avec beaucoup de plaisir. Je vais essayer de continuer à travailler

pour le bien-être et l'amélioration de la qualité de vie, et pour la prospérité dans l'île de Montréal.

Étant donné que les fonctions de ministre d'État (Transports) m'ont été confiées il y a quelques heures, je vais prendre la question de mon collègue en considération et je lui répondrai immédiatement quand la Chambre reprendra ses travaux.

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Madame la Présidente, je remercie le ministre, mais je l'incite à agir très rapidement car il s'agit d'une vente qui doit se faire à la compagnie Parisienne de chauffage urbain, et cette transaction doit être approuvée, me dit-on, dans les heures qui suivront.

Je veux rappeler au ministre que cette centrale thermique à Montréal fait des profits annuels de plus de 3 millions de dollars. Il semble donc que c'est une vente qui me paraît un peu louche, compte tenu du prix de la transaction.

Je voudrais surtout demander au ministre, puisqu'il est aussi ministre du Travail, s'il étudiera cette transaction en toute priorité, et quelles mesures il prendra pour protéger les employés, lesquels, après 20 ans de travail pour le Canadien National, seront cavalièrement congédiés par la compagnie Parisienne?

L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail et ministre d'État (Transports)): Madame la Présidente, je suis obligé de répondre dans la même veine au député de Papineau—Saint-Michel. Je prendrai connaissance dans les prochains jours des modalités de cette transaction et je pourrai lui faire parvenir mes commentaires à ce sujet, le plus rapidement possible.

[Traduction]

LA SANTÉ

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Madame la Présidente, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le gouvernement s'était engagé à construire un laboratoire médical de 100 millions de dollars à Winnipeg. Jusqu'ici, la situation semblait normale, mais nous apprenons maintenant que le début des travaux est reporté à 1995. Encore une fois, le Manitoba est trahi et l'Ouest laissé pour compte. Vu que personne de l'autre côté ne défend les intérêts du Manitoba, je pense que le principal ministre manitobain devrait comme il s'impose démissionner.

Voici ma question au vice-premier ministre: faut-il considérer ce report dans la construction du laboratoire simplement comme une façon de dire aux gens de Winnipeg qu'ils feraient mieux de ne pas y compter?